



Communiqué de presse  
Paris le 31 octobre 2024

## PLFSS 2025 : Des économies hypothétiques mais une dégradation assurée de l'accès aux soins caractérisant un budget sans prospective

---

Si la LFSS est avant tout un texte budgétaire, le contexte exigeait, plus que jamais, qu'il s'inscrive dans une vision politique portant la préservation de notre système de santé.

Force est de constater qu'il n'en est rien.

Simple plan d'économies, mal documentées, pour reprendre l'avis du Haut Conseil des Finances publiques, il ne porte aucune ambition pour améliorer l'accès aux soins et les conditions de travail des acteurs de santé. Bien au contraire ! Alors que le PLFSS devrait être le bras armé de la politique de santé, il est aujourd'hui discuté en autonomie, en dehors de toute vision pluriannuelle : rappelons que la stratégie nationale de santé 2023-2033 n'est à ce jour toujours pas publiée.

Les mesures s'enchaînent ainsi sans cohérence et sans but : les patients seront mis à contribution du fait d'un déremboursement des consultations médicales, les médecins se verront imposer des baisses de tarifs reprenant les engagements obtenus dans le cadre de la convention médicale signée au prix de longues discussions et les établissements de santé devront tous contribuer au financement de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales absorbant 1/3 de la faible évolution des moyens qui leur étaient alloués.

**Or, le budget de l'assurance maladie repose sur des cotisations et contributions sociales qui emportent une nécessaire contrepartie : permettre à nos concitoyens d'accéder partout et à tout moment au plus haut niveau de soins.**

Cela devrait être la priorité de ce budget 2025 en consacrant d'abord les ressources à l'amélioration de la réponse aux besoins de santé des populations sur les territoires et à la prévention.

L'efficacité n'est pas antinomique de l'accès aux soins. Des mesures d'économies peuvent être rapidement mises en place : sur les hospitalisations évitables, sur les

### Contact Presse

Quentin Zimmermann, Agence Verte  
quentin.zimmermann@agenceverte.com  
06.44.26.51.41



**Communiqué de presse**  
Paris le 31 octobre 2024

modalités de prise en charge hospitalière et à domicile, sur la place de l'innovation pour améliorer le service rendu aux patients tout en les préservant de traitements longs et coûteux, mais surtout sur la place de la prévention et du dépistage.

Les impacts en termes de santé publique et économiques seraient assurés. La FHP et les syndicats représentatifs des médecins libéraux croient à la voie conventionnelle matérialisant la relation renouvelée souhaitée par le Gouvernement dans un cadre de responsabilité et de transformation.

Alors qu'ils participent pleinement à la prise en charge des patients, ils ne peuvent constituer une simple ligne comptable annuelle. Un cadre définissant les orientations pluriannuelles, les priorités en matière de santé publique et les mesures d'efficience possibles est nécessaire afin de pouvoir s'engager, au côté du Gouvernement et en responsabilité, vers les évolutions indispensables de notre système de santé.

Prenons des orientations qui portent une véritable politique de santé afin de préserver notre modèle de protection sociale auquel nous sommes tous attachés et fiers d'appartenir.

#### Contact Presse

Quentin Zimmermann, Agence Verte  
quentin.zimmermann@agenceverte.com  
06.44.26.51.41